



Table des matières

3	Message de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean	17	Le Bureau et vous...
4	Message du Président	18	Les profils nationaux
5	Message de la Directrice Générale	20	Le programme des enfants touchés par les conflits armés
6	Le conseil d'administration 2009-2010	22	L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales: la traite des enfants
	L'équipe 2009-2010	24	Le tourisme sexuel impliquant les enfants
8	Mission et objectifs	26	Les enfants victimes et témoins d'actes criminels
10	Le 20 ^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 15 ^e anniversaire du Bureau international des droits des enfants	27	Ressources et dépenses
13	Les événements qui ont marqué 2009-2010	28	Remerciements

ISBN 978-0-9865647-2-7

Conception visuelle et design graphique réalisés par Danielle Dugal
Graphisme de la couverture par DeSève Proulx Communications Inc.

L'image qui figure en couverture du présent rapport est tirée d'une œuvre
de l'artiste Marie Denise Douyon, utilisée avec la permission de la Commission
des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

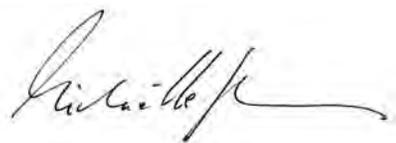
Message de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada et Présidente d'honneur du Bureau international des droits des enfants (IBCR)

Je suis ravie de saluer chaleureusement les membres du Bureau international des droits des enfants (IBCR) et de souligner leur inestimable contribution au respect et à la promotion de la *Convention relative aux droits de l'enfant*.

La violence faite aux enfants et aux jeunes est une tragédie qui touche des millions d'entre eux dans toutes les régions du globe. Même ici, au Canada, ils ne sont pas à l'abri des injustices et des mauvais traitements. Il est de notre devoir de mettre un frein à la violence contre les jeunes, sous toutes ses formes. Qu'il s'agisse de secourir des victimes de la traite humaine, du tourisme sexuel ou des conflits armés, l'urgence de cette situation ne fait aucun doute dans mon esprit.

J'applaudis les efforts de tout le personnel et des bénévoles de l'IBCR, un organisme véritablement voué au service et à la défense de celles et de ceux qui sont sans défense. Leur travail exceptionnel, le temps et le cœur qu'ils investissent sans relâche afin de remédier à ce fléau, méritent toute notre reconnaissance. Je suis convaincue qu'ils poursuivront la mission qu'ils ont fait leur d'assurer les droits et de donner une voix à celles et à ceux qui sont les plus vulnérables.

Bonne continuation!



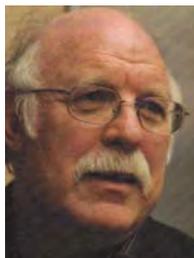
Michaëlle Jean

Juillet 2010



PHOTO: SGT ERIC JOLIN (2006)

Message du Président



Jean-Pierre Rosenczweig

*Président du Bureau international des droits des enfants
Président du Tribunal pour enfants de Bobigny (France)*

Chers Amis du Bureau international des droits des enfants,

Le vendredi 20 novembre 1989, sur l'ensemble de la planète, a été célébré le 20^e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant.

Il est quand même exceptionnel que l'on fête un texte de loi. Pourquoi un tel engouement pour un texte qui finalement n'est qu'un traité adopté par « le machin » comme se plaisait Charles de Gaulle à qualifier l'ONU?

L'adoption de ce traité à l'unanimité par l'assemblée générale de l'ONU était déjà un fait exceptionnel quand on se souvient des réticences, sinon des farouches oppositions de principes qu'avait suscité, des décennies et des décennies durant, un texte spécifique sur les droits de l'enfant. On allait affaiblir les droits humains eux-mêmes en se focalisant sur telle ou telle catégorie (les enfants aujourd'hui, les femmes, les handicapés demain, etc.)! L'état des droits des enfants dans les années 1960 au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale devait faire céder cette résistance. La dynamique était enclenchée. Sur le plan politique, cette convention est bien le fruit d'un travail d'un siècle, et sur le plan technique, un cheminement de 10 ans pour adopter un texte qui, enfin, soit contraignant pour les États. Jusque-là (1914 par la SDN puis 1959 par l'ONU), on se contentait de déclarations, pétitions de principe n'engageant personne. Aujourd'hui les États doivent rendre des comptes. Ce texte peut être invoqué directement par les justiciables devant les juridictions. Ce n'est pas rien! Demain un recours leur sera ouvert devant le Comité des experts: ce sera encore une nouvelle avancée.

Pour la première fois, un seul et même document traite de l'ensemble des droits civils et politiques, économiques sociaux et culturels quand jusqu'à présent 80 textes internationaux étaient recensés avec des signatures et ratifications disparates. Il en résulte une cohérence, et de cette cohérence ressort un projet pour l'enfant; qui plus est un projet démocratique qui a du souffle.

Enfin c'est bien une vision moderne délibérément tournée vers le XXI^e siècle dont le traité est porteur: l'enfant est un sujet de droit et pas seulement un être fragile qu'il faut protéger.

Soyons clairs: cet engouement pour les droits de l'enfant signe bien un échec de par le monde des droits de l'homme ou plutôt des droits humains. La communauté internationale, devant le non respect des droits de l'homme, a adopté la stratégie de promouvoir les droits des enfants. Elle a eu raison. Une dynamique en est résulté avec un deuxième sommet mondial et un plan pour l'enfance. Les succès sont mitigés mais c'est mieux que rien. Le combat doit continuer et ne sera jamais achevé...

Adopter une loi est le fruit d'une lutte; la mettre en œuvre appelle souvent à de nouveaux combats. Nous en sommes rendus là. Au centre de la promotion et de la mise en œuvre de cette Convention sont les organisations de la société civile. Certes, elles ne doivent se substituer aux responsabilités étatiques mais davantage interpeller et surtout, comme le fait le Bureau international des droits des enfants, l'assister au niveau technique.

Il reste que nous sommes confrontés aujourd'hui à la transposition du contenu de la Convention dans des actions concrètes. Le Bureau est fermement décidé à tenir sa place dans ce nouveau combat. Il a choisi de maintenir son mandat général de promotion et de défense de la Convention relative aux droits de l'enfant et s'est délibérément engagé en ce sens avec son Conseil et son Équipe

Que tous ceux qui le soutiennent dans cette mission, contributeurs ou responsables publiques, professionnels publics ou privés et militants de la cause des enfants soient remerciés!

Paris, Août 2010

Message de la Directrice Générale



Nadja Pollaert

Nadja Pollaert

Directrice Générale du Bureau international des droits des enfants

Le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 15^e anniversaire du Bureau international des droits des enfants, deux événements qu'il fallait souligner en grand!

Comme vous pourrez le constater à la lecture du rapport annuel de cette année, le Bureau a été invité à se prononcer sur les droits de l'enfant dans de nombreux fora au Québec, dans le reste du Canada et bien sûr ailleurs dans le monde.

Notre première contribution la plus concrète a été sans aucun doute la publication d'un ouvrage de référence sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le contexte du Québec. Ce livre s'adresse à tous ceux qui travaillent directement avec les enfants et les jeunes et pointe entre autres, les divergences entre les lois et pratiques en vigueur et la Convention.

Notre deuxième contribution majeure consiste en la publication de la nouvelle édition du Guide intitulé: *Les enfants et les conflits armés. Un guide en matière de droit international humanitaire et de droit international des droits de la personne*. Préfacé par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour les enfants et les conflits armés, M^{me} Radhika Coomaraswamy, cet outil de référence est unique et complet. Grâce à la collaboration de nombreuses personnes de terrain, ce guide compréhensible et pédagogique sera utile à ceux qui travaillent sur le terrain dans les zones de conflit ou post-conflit, aux formateurs, aux chercheurs et aux étudiants. Déjà, nous sommes sollicités pour donner des formations au personnel humanitaire, notamment en Afrique de l'Ouest.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu compter sur la collaboration d'un ensemble grandissant d'organisations non gouvernementales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui nous rappellent souvent à quel point la défense des droits des enfants peut représenter un défi politique ou sociétal...

Ainsi, le présent rapport dresse un bilan des activités et réalisations du Bureau international des droits des enfants (IBCR) du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Outre le rappel de ces activités, le lecteur trouvera dans le présent rapport une foule d'informations sur le Bureau international des droits des enfants, sa mission et ses objectifs, la contribution personnelle de certains membres de son équipe, qu'ils fassent partie du personnel, de l'équipe des stagiaires ou encore du Conseil d'administration.

Ce document propose également, comme c'est la coutume, une présentation sommaire des résultats financiers de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration pour leur soutien, leurs conseils toujours avisés, de même que les partenaires financiers pour leur confiance, et tout particulièrement les communautés religieuses du Québec et du Canada pour leur appui indéfectible. Merci aussi aux gouvernements du Canada et de la Suède pour leur soutien à nos projets. Merci enfin à la merveilleuse équipe du Bureau pour son professionnalisme et la qualité de son travail, et tout spécialement à la quarantaine de stagiaires et bénévoles qui, tout au long de l'année, ont consacré si généreusement leur savoir et leur temps au Bureau et à la cause qu'il défend.

Montréal, Août 2010

Bureau international des droits des enfants

Conseil d'administration 2009-2010

Juge Jean-Pierre Rosenczveig

Président

Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, Paris (France)

Madame le ministre Moushira Khattab

*Vice-présidente – Liaison avec les Nations Unies
Ministre de la Famille et de la population,
République arabe d'Égypte*

Sœur Sheila Sullivan, CND

Trésorière

*Religieuse, membre de la Congrégation
Notre-Dame, Montréal (Canada)*

Maître Håkan Friman

*Vice-président – Levée de fonds (International)
Directeur-adjoint, Division du droit criminel,
ministère de la Justice, Stockholm (Suède)*

George Stamatis

Financement (Amérique du Nord)

*Étudiant en Sciences Politiques, Université
du Québec à Montréal, Montréal (Canada)*

Maître Sebastien Caron

*Membre du Conseil d'administration
Avocat, Montréal (Canada)*

Maître Mary-Anne Kirvan

*Membre du Conseil d'administration
Avocate, Ottawa (Canada)*

Benoît Van Keirsbilck

*Membre du Conseil d'administration
Directeur, Service Droit des jeunes,
Bruxelles (Belgique)*

L'équipe 2009-2010

LE PERSONNEL

Nadja Pollaert

Directrice générale

Luc Ouimet

Directeur administratif

Guillaume Landry

*Directeur des programmes – Promotion de
la Convention relative aux droits de l'enfant*

Rouba Al Salem / Bashir Abdelgayoum Ali

*Chargés de programme – Projet du Moyen-Orient
et de l'Afrique du Nord*

Natalie Doyle

Chargée de programme – Enfants et conflits armés

Camille Karbassi

Chargé de programme – Traite d'enfants

Marco Sotelo

*Chargé de programme – Tourisme sexuel
impliquant des enfants*

M^e Catherine Beaulieu

Consultante principale

Germaine Chevrier

Consultante – Éducation-Formation

Louise Gagné

Coordonnatrice des relations avec la communauté

Nadjet Bouda

Assistante administrative et logistique-Projet MANARA

Berthilde Murorunkwere

Assistante administrative

Nous tenons à transmettre un chaleureux remerciement à Monsieur le Juge Oscar d'Amours et à Prof. Nicolas Bala pour leur soutien et leur engagement auprès du Bureau durant cette année.

LES CONSULTANT(E)S ET AUTRES COLLABORATEURS/TRICES

Jennifer Adams ■ Catherine Beaulieu ■ Jenny Brasebin ■ Christina Clark-Kazak ■ Nadine Grant ■ Anne Grandjean ■ Martin Hebert ■ Jean-François Noël ■ Gaëtan Proulx ■ François Riguet ■ Kathy Vandergrift ■ Béatrice Vaugrante ■ Eugen Verhellen ■ Louise Gagné ■ Nadine Robert ■ Leila Turki ■ Hélène Dérôme ■ Nadjat Mi'jid ■ Chris Sidoti ■ Annick Murphy ■ Sonia Gilbert ■ Ellen Gabriel ■ Diane Proudfoot ■ Michelle Berg ■ Zoé Dugal ■ Rachel Harvey ■ Caroline Hamilton ■ Nancy Ingram ■ Kate McInturff ■ Robert Muggah ■ Helen Moestue ■ Jackie Olanya Laker ■ Terry Waterhouse ■ Joanna Wedge ■ Rigmor Argren ■ Jo Becker ■ Amanda Bock ■ Luc Côté ■ Linda Dale ■ Andrea Khan ■ Darrel Nadeau ■ Bonnie Laing ■ Aristide Nononsi ■ Alina Pleszewska ■ Christina Bloch ■ Ibrahim Faltas ■ Sanna Johnson ■ Jumanah Zabaneh ■ Emma Reilly ■ Ms. Radhika Coomaraswamy ■ Carolina Owens ■ Rena Ramkay ■ Louis-Philippe Jannard ■ David Lord ■ Frédérique Tessier ■ Renée-Maude Lebrun ■ Yvan Conoir ■ Valérie Sagant

LES STAGIAIRES

Floriane Dussauge-Droit international, Université de Grenoble (France)
Samanta Garcia, Études de l'Amérique Latine, University of Georgetown (États-Unis)
Anne-Marie Lévesque, Études internationales, Université de Montréal (Canada)
Marie Bernier, Sciences politiques, Université du Québec à Montréal (Canada)
Esther-Gabrielle Rouleau, Sciences politiques, Université du Québec à Montréal (Canada)
Maud Reymond, Relations Publiques, Université du Québec à Montréal (Canada)
Clara Bouché, École de communications, Paris (France)
Loujain Kurdi, Sciences politiques et communications, Université de Montréal (Canada)
Mathieu Aebi, Études internationales, Université de Montréal (Canada)

Fabiola Paul Roc, Baccalauréat en droit, Université du Québec à Montréal (Canada)
Gaby Y. Gamarra Torres, Études internationales, Université de Montréal (Canada)
Reine Abi Rached, Études internationales, Université de Montréal (Canada)
Julie Gasser, Master Droits Homme, Université de Strasbourg (France)
Katherine Fournier M., Droit international, Université de Montréal (Canada)
Sanzida Islam, Baccalauréat en droit, Université de Sherbrooke (Canada)
Daniel Amin, Sciences politiques, Université McGill (Canada)
Jessica Authier, Communication, Université Concordia (Canada)
Pauline Anger-Bourez, Master Droit, Université Panthéon Assas, Paris 2 (France)
Elise Garand, Relations internationales et Droit international, Université du Québec à Montréal (Canada)
Margo Legault, International Human Rights Law, University of Ireland
Mary Doran, International Human Rights Law, University of Ireland
Dina Dajani, Sciences politiques, Université McGill, Montréal (Canada)
Salwa el Ouerdhiri, Sciences économiques et politiques, Université de Montréal (Canada)
Marwa Semhat, Droit international, Université de Montréal, (Canada)
Galina Konovalova, Études internationales, Université de Montréal (Canada)
Hannah Iland, Sciences politiques et Droit, Université de Carleton (Canada)
Catherine Essar, Master Droit et Sciences politiques Université de Reims Champagne-Ardenne (France)

Mission et objectifs

Fondé en 1994, le *Bureau international des droits des enfants* («le Bureau») est une organisation internationale non gouvernementale ayant son siège à Montréal (Canada). Depuis 2005, le Bureau possède un statut consultatif spécial auprès du *Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)*.

Peu de temps après la ratification de la *Convention relative aux droits de l'enfant* par le Canada en 1991, les deux fondateurs du Bureau, Madame la Juge Andrée Ruffo et le Dr Bernard Kouchner, ont consulté des dizaines d'organisations internationales pour établir les axes prioritaires d'actions du Bureau international des droits des enfants. Deux préoccupations majeures se sont alors dessinées : l'exploitation sexuelle des enfants et les enfants et les conflits armés.

Aujourd'hui, le Bureau est toujours très actif dans ces deux secteurs. D'autres se sont ajoutés mais sa mission générale reste inchangée : contribuer à la promotion et à la protection des droits des enfants dans le monde, tel qu'énoncé dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* de l'ONU.

Pourquoi une organisation dédiée à la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant ?

... parce que de par le monde, un peu plus d'un milliard d'enfants de moins de 18 ans vivent dans des pays ou des territoires affectés par un conflit armé – soit presque un sixième de la population mondiale. Sur ce total, près de 300 millions ont moins de 5 ans. En 2006, selon les estimations, 18,1 millions d'enfants faisaient partie des populations qui souffraient des conséquences du déplacement induits par les conflits. Au sein de ce groupe se trouvaient environ 5,8 millions d'enfants réfugiés et 8,8 millions d'enfants déplacés (Rapport Machel). Afin de s'assurer que les droits les plus fondamentaux de ces enfants soient respectés, le Bureau s'investit par son **Programme des enfants touchés par les conflits armés**.

... parce que des millions d'enfants subissent des traumatismes liés à la criminalité et à l'abus de pouvoir. Afin de veiller à ce que ces jeunes plus vulnérables reçoivent une protection particulière, le Bureau a mis sur pied le **Programme des enfants victimes et témoins d'actes criminels**.

... parce que plus d'un million d'enfants dans le monde sont déplacés, exploités dans le commerce du sexe, et que plusieurs subissent des pratiques similaires à l'esclavage ou sont victimes de prélèvement d'organes, un phénomène méconnu et mal documenté. Pour examiner ces questions le Bureau a constitué le **Programme contre la traite d'enfants**.

... parce que d'après des estimations mondiales récentes de l'Organisation internationale du Travail, sur les 12,3 millions de personnes victimes du travail forcé, 1,39 million sont victimes de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de 40 à 50 % d'entre elles sont des enfants. Le Bureau a instauré le **Programme de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants**.

... parce que les droits de l'enfant sont indivisibles et que les recommandations du système de surveillance des Nations Unies à l'égard du respect des droits et de la protection de l'enfant nécessitent un mécanisme de suivi. Pour mettre de l'avant et partager les enjeux nationaux et régionaux en la matière ainsi que les pratiques novatrices, le Bureau a mis en place le **Programme d'élaboration des profils nationaux sur l'état de la mise en œuvre de la Convention**.

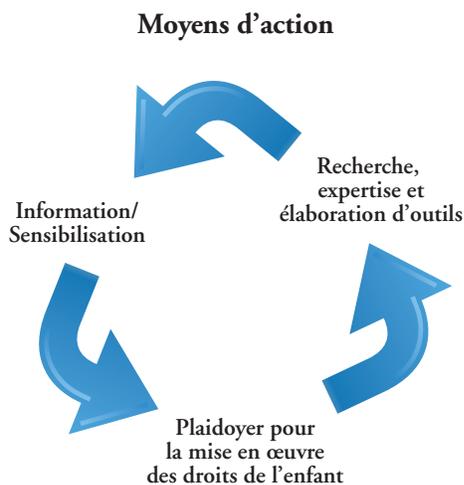
Notre philosophie d'action est fondée sur la conviction que la mise en œuvre des droits de l'enfant nécessite une concertation de tous les acteurs susceptibles d'apporter un changement en faveur des enfants, notamment les gouvernements, les institutions internationales et régionales et les enfants eux-mêmes.

Un témoignage de...

Bref

... au fil des quinze dernières années, le Bureau a accru sa crédibilité sur la scène internationale en concentrant ses activités là où les défis sont particulièrement importants, c'est-à-dire dans les sphères suivantes :

- Les enfants victimes et témoins d'actes criminels
- L'exploitation sexuelle des enfants dont le tourisme sexuel impliquant les enfants et la traite des enfants
- Les enfants touchés par les conflits armés
- L'élaboration de profils nationaux pour une revue de la situation des droits des enfants par pays et par région
- La promotion et la diffusion de la Convention



Nos domaines de compétence :

- Élaboration de modèles et d'outils de surveillance portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant dans différents pays
- Mise en place de coalitions sur des questions stratégiques
- Partage des connaissances et des bonnes pratiques
- Expertise juridique et analytique concernant les droits de l'enfant reconnue par diverses organisations et partenaires nationaux, régionaux et internationaux
- Rigueur méthodologique dans le secteur de la recherche sur les droits de l'enfant, professionnalisme et équipe multidisciplinaire et engagée
- Appui technique en matière de droits de l'enfant

Madame la juge Renate Winter

Membre de la Chambre d'Appel de Vienne (Autriche) ; Secrétaire Générale de l'ONU du Tribunal spécial de Sierra Leone ; Présidente de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille.

« J'ai souvent dû traiter des cas impliquant des enfants en tant que victimes ou témoins. Je suis donc consciente de l'importance de traiter de tels cas avec sensibilité, ainsi que de la nécessité de protéger les intérêts et les droits des enfants dans une situation aussi difficile. J'ai donc été heureuse quand l'IBCR a publié les Lignes directrices [...] en 2003 à une période où à la fois la violence domestique et la traite d'enfants commençaient à augmenter considérablement... »

Madame la sénatrice Landon Pearson

Co-fondatrice de la Coalition canadienne pour les droits des enfants ; Conseillère auprès du Ministre canadien des Affaires étrangères en matière de droits de l'enfant.

« Depuis sa création en 1994, l'IBCR a su fournir des contributions importantes et innovantes à la promotion et à la protection des droits des enfants. Cela a été fait à travers l'identification des facteurs de violation des droits des enfants, en fournissant des recommandations et des solutions très utiles, en réunissant les acteurs concernés par les différents domaines, en identifiant et en partageant les bonnes pratiques et en élaborant des Lignes directrices pour ceux qui travaillent avec des enfants dans des circonstances difficiles... »

Le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 15^e anniversaire du Bureau international des droits des enfants

Une présence médiatique sans égale...



<http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/February2010/22/c3434.html>



LA PRESSE MONTREAL VENDREDI 19 NOVEMBRE 2009 A 3
LES DROITS DE L'ENFANT ONT 20 ANS



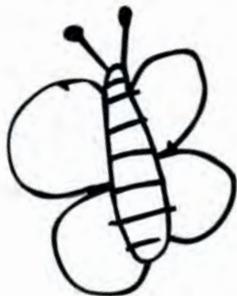
<http://www.cyberpresse.ca/international/200911/19/01-923329-la-misere-pour-un-milliard-denfans.php>

Si les enfants étaient au pouvoir
La Convention relative aux droits de l'enfant a 20 ans
Métro spécial enfants 6 pages

<http://www.journalmetro.com/monde/article/374485--la-convention-relative-aux-droits-de-l-enfant-a-20-ans>

Le Journal
Février 2010
Vol. 4, No. 2
www.barreau.qc.ca/journal
Barreau du Québec
Convention internationale
Vingt ans de protection
des droits des enfants

www.barreau.qc.ca/journal



Célébrer entre amis et collègues...

Le 6 novembre 2009, inspira chaleureusement et tout en musique, les amis du Bureau autour d'un cocktail-dînatore dans la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, pour célébrer le 20^e anniversaire de la *Convention internationale aux droits de l'enfant* et le 15^e anniversaire du *Bureau international des droits des enfants*.



Un témoignage de...

Sœur Déborah Isaacs

Coordinatrice de Projet pour
*Separated Children's Intervention
and Orientation Network*

« En tant que coordinatrice de projet pour Separated Children's Intervention and Orientation Network de MOSAIC, j'ai eu l'occasion de travailler en collaboration avec l'IBCR depuis 2002 [...] De part mes contacts avec le Bureau International, j'ai trouvé leurs projets et leur travail extrêmement utiles. Leurs publications deviennent une ressource importante et une référence dans mon travail avec Separated Children [...]. J'espère donc continuer cette collaboration avec l'IBCR dans le futur. »

Madame le ministre Moushira Khattab

Vice-présidente du Conseil d'Administration de l'IBCR; Ministre de la Famille et de la population, République arabe d'Égypte

« L'IBCR contribue grandement [...] à mettre en oeuvre les droits de l'enfant, à l'aide d'au moins deux piliers: les Lignes Directrices [...] et le programme des profils nationaux. Le Comité des droits de l'enfant recommande systématiquement à tous les États d'utiliser ces Lignes directrices. Je suis fière de faire partie de l'équipe de l'IBCR et je ne ménagerai pas mes efforts pour l'aider à remplir sa mission. »

Ce rendez-vous a également été l'occasion de souligner la sortie du livre « Connaitre les droits de l'enfant. Comprendre la Convention relative aux droits de l'enfant au Québec », publié conjointement avec les Éditions de la courte échelle.

La Convention relative aux droits de l'enfant fête son 20^e anniversaire. Il s'agit de la convention la plus ratifiée du monde, et pourtant il reste beaucoup de travail à accomplir pour garantir son application et sa diffusion auprès des adultes et des enfants.

Connaitre les droits de l'enfant

COMPRENDRE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT AU QUÉBEC



la courte échelle

PRÉFACE DE MAÎTRE RENÉE JOYAL
docteur en droit
CONCLUSION DE JEAN-PIERRE ROSENCZWEIG
Juge et président du conseil
d'administration du Bureau international
des droits des enfants

LE LIVRE

Les enfants d'ici et d'ailleurs sont l'objet de nombreux débats de société. Ils sont parfois considérés comme des enfants rois et dénigrés; d'autres fois, ils sont battus, victimes d'abus, ou encore exploités ou vendus. Toujours est-il qu'ils sont très peu maîtres de leur destin et qu'ils dépendent de la volonté des adultes. Quels sont leurs droits? Comment ceux-ci sont-ils appliqués au Québec? Et comment les enfants doivent-ils être consultés, écoutés et amenés à s'impliquer dans les différentes sphères de leur vie? Ces questions sont d'autant plus pressantes que la communauté internationale célèbre, cette année, le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant.

« Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle. »

Pierre Lecomte du Noüy, *L'Homme et sa destinée*

LES AUTEURS

Le Bureau international des droits des enfants (BIDE)

Le Bureau international des droits des enfants (BIDE), la seule organisation internationale bilingue non gouvernementale travaillant aux droits de l'enfant au Canada et détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), s'est associé avec la maison d'édition la courte échelle pour publier cet ouvrage de vulgarisation sur la Convention et sur sa mise en œuvre au Québec.

LE PUBLIC CIBLE

Ce livre est destiné aux parents, aux travailleurs sociaux, aux enseignants, aux avocats et à toute autre personne responsable de la protection ou de la promotion des droits de l'enfant au Québec.

« J'ai été ravie de lire ce chapitre (Brève histoire de la naissance, du rôle et du pouvoir de la Convention). Il est très bien structuré et riche de renseignements qui seront très utiles pour le personnel enseignant. »

Pauline Ladouceur
Conseillère, Fédération des syndicats de l'enseignement

« Finalement un point de repère accessible à nous tous, sans nous décourager de l'ampleur de la mission du monde adulte envers les enfants. Pertinent, pratique, adaptable à plusieurs niveaux d'intervention, voilà le succès unique de cet ouvrage. »

Lieutenant général, l'honorable Roméo A. Dallaire, retraité, sénateur

À PROPOS DU LIVRE

- Ce livre est un outil de référence pour le professeur qui enseigne les droits de l'enfant.
- Ce livre permet de mieux connaître les multiples aspects des droits de l'enfant dans la vie privée et publique.
- Ce livre offre des réponses claires aux questions concrètes (par exemple: a-t-on le droit de mettre un enfant en prison?).
- Ce livre aide à comprendre comment le droit international s'applique au Québec.
- Ce livre expose les responsabilités de l'État et des parents envers l'enfant.
- Ce livre permet de comprendre la portée des droits de l'enfant sur les plans national et international.
- Ce livre résume tout ce que l'on doit savoir sur les droits de l'enfant au Québec.



DIFFUSION DU LIVRE MIRABEL
Téléphone: 514-334-0598
Sans frais: 1 800 263-3678
BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS
Téléphone: 514 932-7656

Les événements qui ont marqué 2009-2010...

En hiver 2009, le Bureau a lancé un nouveau bulletin d'informations. En effet, après avoir piloté et publié pendant trois ans un bulletin d'informations qui présente des nouvelles au sujet des enfants dans les conflits armés, ce nouveau bulletin recense les informations sur la situation des droits des enfants dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Du Maroc à l'Irak en passant par la Syrie et le Yémen, ces nouvelles s'intéressent autant aux développements récents concernant les violations des droits de l'enfant dans la région qu'aux actions prises pour y remédier. Ces bulletins sont diffusés à une liste d'envoi d'acteurs-clefs qui travaillent dans la région, en plus d'être accessibles gratuitement sur le site Internet du Bureau.

■ ■ ■

En avril 2009, la Directrice générale du Bureau international des droits des enfants et le Chargé de programme sur la traite des enfants ont publié un article intitulé «La traite des enfants dans une perspective nord-américaine: le cas du Canada», dans la revue *Cahiers de la Sécurité*, n° 9 en juillet-septembre 2009 (Ministère de l'intérieur, France).

■ ■ ■

Du 6 au 8 mai 2009, la Directrice générale a été invitée à participer à l'organisation des *Journées d'échanges pluridisciplinaires Charles-Coderre*, organisées conjointement par la Fondation Charles-Coderre et la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke.

■ ■ ■

Le 14 mai et le 1^{er} juin 2009, encore cette année, le Directeur des programmes a donné deux cours sur le thème des enfants dans les conflits armés dans le cadre du Séminaire d'approfondissement des Missions de Paix des Nations Unies organisé par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), (Montréal, Canada).

■ ■ ■

Le 22 mai 2009, et ce pour le reste de l'année, le Chargé de programme sur la traite des enfants s'est impliqué dans le Comité sénatorial sur l'exploitation sexuelle des enfants, présidé par Monsieur le Sénateur Roméo Dallaire.

Du 25 au 30 mai 2009, le Directeur des programmes et la Chargée de programme se sont rendu à Amman en Jordanie afin d'animer un atelier de trois jours sur la méthodologie de recherche sur les droits de l'enfant.

■ ■ ■

Le 30 mai 2009, dans le cadre de la formation continue du Barreau du Québec (Congrès du Barreau 2009) le Bureau a donné une formation sur la Convention qui s'intitulait: la Convention relative aux droits de l'enfant fête ses 20 ans. Avons-nous des raisons de célébrer?

■ ■ ■

En juin 2009, La Directrice du Bureau a a donné une conférence sur le plaidoyer en lien avec les droits de l'enfant lors de la formation annuelle offerte par l'organisation Équitas à plus d'une centaine de défenseurs des droits de l'homme.

■ ■ ■

Le 6 juin 2009, un atelier de formation sur la traite a été organisé avec l'organisme Aide internationale pour l'enfance (AIPE).

■ ■ ■

Durant l'été 2009, un comité consultatif a été créé par le Bureau international des droits des enfants avec divers organismes de la société civile afin d'élaborer une formation sur la traite des jeunes filles.

■ ■ ■

Le 11 août 2009, le Directeur des programmes au Bureau international des droits des enfants a participé à une session d'échange organisée par l'Agence canadienne de développement international pour identifier quels thèmes associés à la protection de l'enfance et à l'égalité entre les hommes et les femmes devraient être priorités au sein des politiques de l'Agence.

■ ■ ■

Les 8 et 15 septembre 2009, une formation de formateurs a été offerte par le Bureau international des droits des enfants pour les intervenants sociaux agissant en première ligne avec les jeunes afin de leur permettre d'en connaître davantage sur la traite des jeunes ainsi que de faciliter l'identification des jeunes victimes ou à risque d'être victimes de traite et de les aider à s'en sortir.

Les 28 et 29 septembre 2009, le Directeur des programmes a été invité à participer à une conférence sur l'efficacité de l'aide internationale organisée par le Conseil canadien pour la Coopération internationale à Ottawa (Canada).

■ ■ ■

Le 28 septembre 2009, la Directrice générale et le Chargé de programme sur la traite ont été convoqués au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour présenter leur point de vue sur l'exploitation sexuelle des enfants au Canada.

■ ■ ■

En octobre 2009, le Bureau international des droits des enfants a publié un rapport final sur la traite des enfants intitulé «La traite d'enfants, une réalité d'ici... et d'ailleurs».

■ ■ ■

Du 5 au 7 octobre 2009, le Directeur de programmes a été invité par l'Ambassade du Canada à Caracas (Venezuela) pour y proposer une série de présentations sur le rôle de la société civile dans le dialogue avec les gouvernements au sujet des droits de l'enfant.

■ ■ ■

Le 9 octobre 2009, la sortie en librairie du livre *Connaître les droits de l'enfant. Comprendre la Convention relative aux droits de l'enfant au Québec*, co-édité par la maison d'édition *la courte échelle* et le Bureau.

■ ■ ■

Le 29 octobre 2009, la Directrice générale a conduit un atelier sur la Convention relative aux droits de l'enfant. Fondements et application au Québec et au Canada lors du Colloque annuel de l'Association Québécoise Plaidoyer Victimes.

■ ■ ■

Le 6 novembre 2009, le Bureau international des droits des enfants a organisé une soirée pour célébrer le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que le 15^e anniversaire du Bureau. À l'occasion le livre intitulé *Connaître les droits de l'enfant. Comprendre la Convention relative aux droits de l'enfant au Québec*, en collaboration avec les éditions *la courte échelle* a été lancé.

■ ■ ■

Les 10 et 11 novembre 2009, à Ouagadougou (Burkina Faso), le Directeur des programmes a animé un atelier sur la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et les outils internationaux s'y rapportant, auprès d'une

cinquantaine de policiers affiliés aux diverses académies de police ouest-africaines. La participation du Bureau a été rendue possible grâce à l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), de Francopol et de la Sûreté du Québec qui agissaient comme hôtes du Colloque régional sur la formation des forces policières en Afrique de l'Ouest.

■ ■ ■

Le 12 novembre 2009, une formation a été donnée par les Femmes Autochtones du Québec à l'ensemble de l'équipe du Bureau sur les réalités autochtones.

■ ■ ■

Le 20 novembre, le Bureau a été invité à organiser plusieurs présentations lors de la conférence des États islamique. (Caire, Égypte). Parallèlement, le Bureau a tenu son Conseil d'administration et souligné la nomination de l'une de ses plus illustres administratrices, Madame Moushira Khattab, Ministre de la Famille et de la population de la République arabe d'Égypte.

■ ■ ■

Du 18 au 23 novembre 2009, le livre *Connaître les droits de l'enfant. Comprendre la Convention relative aux droits de l'enfant au Québec* a été présenté au Salon du Livre de Montréal (32^e édition).

■ ■ ■

Le jour du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, le 20 novembre 2009, le Directeur des programmes a donné une allocution au panel d'ouverture de la Conférence internationale sur les droits de l'enfant organisé par l'Université d'Ottawa. La présentation proposait une estimation de l'implication de la société civile dans le suivi et l'évaluation de la réalisation des droits de l'enfant.

■ ■ ■

Le 2 décembre 2009, l'IBCR a tenu à Montréal un Forum d'information sur le tourisme sexuel impliquant des enfants destiné aux représentants de l'industrie du tourisme du Québec ainsi qu'aux différents organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux canadiens. L'objectif premier du Forum était d'exposer les principales manifestations du tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE), ses conséquences ainsi que ses implications sur le plan légal. Aussi ce forum devait servir de plate-forme afin d'échanger les bonnes pratiques et les outils existants pour combattre et prévenir le TSIE au Canada et à l'étranger. L'IBCR a pu compter parmi les participants les représentants de Vacances Tour Mont Royal, Voyages Incursion, Jolivac, Thomas Cook,

Canandes International Tours, Sunwing, Tours Chanteclerc et SkyLink Voyages.

■ ■ ■

Du 2 au 5 décembre 2009, la Directrice générale s'est rendue à Casablanca au Maroc pour participer à un atelier d'une semaine sur la recherche de données par les enfants dans le cadre du projet MANARA.

■ ■ ■

Du 2 au 4 décembre 2009, le Directeur des programmes du Bureau international des droits des enfants s'est rendu à Gaborone (Botswana) pour animer un atelier sur les mécanismes existants permettant de retirer les enfants des groupes et des forces armées dans le cadre d'un atelier exécutif régional sur les enfants soldats et les forces de sécurité en Afrique australe. Le Directeur a été invité à cet atelier par l'*Initiative enfants soldats* du Sénateur Roméo Dallaire.

■ ■ ■

Du 2 au 9 décembre 2009, le Chargé de programme sur la traite des enfants a été invité à Istanbul (Turquie) pour y recevoir le prix « Success Story » de la World Family Organisation pour la formation sur la traite. Il a également assuré une présentation à l'Organisation internationale des migrations sur ce même projet.

■ ■ ■

Le 11 décembre 2009, le Directeur des programmes a été invité à participer à un atelier de consultation (Projet de recherche) organisé par l'Université du Massachussets à Boston portant sur les facteurs qui font en sorte que certaines problématiques suscitent un intérêt et figurent parmi les priorités des agences et des gouvernements, alors que d'autres les laissent indifférents.

■ ■ ■

Également le 11 décembre 2009, le Bureau international des droits des enfants a organisé une soirée de sensibilisation sur le thème de la traite des jeunes filles, qui a débuté par une pièce de théâtre interactive, suivie par une animation dans l'esprit du théâtre-forum, invitant les participants (majoritairement des jeunes) à se mettre dans la peau des personnages et à réfléchir à ce qu'ils auraient fait à leur place. Ensuite, des spécialistes en matière de prévention et de lutte contre la traite ont témoigné de leur expérience.

■ ■ ■

Du 14 au 21 décembre 2009, le Directeur des programmes s'est rendu en compagnie du Consultant principal sur les profils nationaux à Sana (Yémen) pour

appuyer les représentants de l'organisation non-gouvernementale SOUL dans la rédaction du profil national du Yémen.

■ ■ ■

Du 17 au 24 décembre 2009, le Chargé de programme sur la traite des enfants s'est rendu à Paris pour rencontrer divers organismes, dont l'ONG Foot solidaire ainsi que le Ministère de la Santé et des Sports français en vue de collaborations futures.

■ ■ ■

Le 8 janvier 2010, le Directeur des programmes a animé un atelier avec plus d'une vingtaine de représentants de la *Swedish Civil Contingency Agency* à Karlstad (Suède). La présentation visait à proposer des pistes de travail permettant à une agence spécialisée dans l'assistance humanitaire comme celle-ci d'intégrer un mandat et des pratiques claires en matière de protection de l'enfance.

■ ■ ■

Du 15 au 29 janvier 2010, deux consultants du Bureau international des droits des enfants en appui au programme sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont visité les partenaires du Bureau au Liban (Alef et Naba'a) et au Maroc (Bayti) dans le but de les aider à compléter la rédaction du profil national de leur pays respectif tout en renforçant leur capacité de recherche sur les droits de l'enfant.

■ ■ ■

Le 22 janvier, la Directrice générale a fait une présentation sur la Convention relative aux droits de l'enfant devant la Table réunissant les directeurs de la protection de la jeunesse du Québec.

■ ■ ■

Le 4 février 2010, réagissant à la décision de la Cour suprême du Canada qui reconnaissait les violations des droits d'Omar Khadr, un jeune canadien détenu à Guantanamo depuis bientôt sept ans pour un crime qu'il aurait commis alors qu'il était enfant, la Directrice générale et le Directeur des programmes ont publié un article dans le quotidien québécois *Le Devoir* intitulé « Omar Khadr, notre enfant-soldat à nous... ». L'article a été repris et publié dans le *Journal des droits des jeunes*, section Belgique.

■ ■ ■

Du 15 au 19 février 2010, le Bureau international des droits des enfants a eu le privilège d'accueillir le Docteur Najat M'Jid, Rapporteur spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Le 22 février 2010, le Bureau s'est joint à la cérémonie de remise de prix du concours « jeunes du monde » initié par l'organisation québécoise Éducaloi, couronnant ainsi plus d'une année de collaboration au cours de laquelle le Bureau a apporté sa contribution au contenu du projet et a participé à la sélection des textes gagnants rédigés par des jeunes du secondaire 3, 4 et 5 sur des questions de droits de l'enfant pour souligner le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant.



Du 22 au 25 février 2010, le consultant du Bureau sur le projet des profils nationaux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord s'est rendu au Caire pour représenter le Bureau dans un atelier régional de la société civile organisé par la Conseil arabe pour l'enfance et le développement.



En mars 2010, le Directeur des programmes a rédigé un chapitre du livre « Nouveaux courants de l'assistance humanitaire » portant sur l'évolution de la protection des enfants dans les conflits armés. Cet ouvrage, coédité par Monsieur Yvan Conoir et Gérard Verna, sera publié en février 2011 par les Presses de l'Université Laval. De plus, le Directeur des programmes a aussi rédigé un article intitulé « Le vingtième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant : renforcer le rôle de la société civile dans le suivi et l'évaluation des droits de l'enfant » publié dans le rapport annuel 2009-2010 du Centre international pour la prévention de la criminalité.



Depuis mars 2010, la campagne de sensibilisation initiée par le Bureau international des droits des enfants en matière de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants est diffusée par plusieurs agences de voyage et Tour-opérateurs dans leurs communications avec les touristes : site internet, courriels, itinéraires électroniques, documents PDF, etc.



Le 2 mars 2010, le Bureau a co-organisé une table ronde « Les enfants esclaves », avec l'École de développement international et de mondialisation (Université d'Ottawa) et la Rapporteuse spéciale Madame Najat Mi'jid.



Du 3 au 10 mars 2010, le Chargé de programme sur la traite des enfants a été invité à Vancouver par l'Office to Combat Trafficking In Persons (OCTIP) pour

participer au comité consultatif organisé par cette organisation afin de conseiller ses membres dans la formation qu'ils veulent mettre en œuvre sur la traite des jeunes en Colombie Britannique.



Du 24 au 30 mars 2010, le Bureau a reçu à Montréal ses partenaires du projet sur la mise en œuvre des profils nationaux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Au total, une douzaine de représentants de la société civile irakienne, jordanienne libanaise, marocaine, palestinienne et yéménite sont venus prendre part à un atelier animé en partie par le Bureau international des droits des enfants, permettant, d'une part, de faire le bilan de la première année de mise en œuvre du projet avec les partenaires qui y contribuent depuis les origines, et d'autre part, de former les nouveaux partenaires sur la méthodologie des profils nationaux. Cet atelier a aussi permis de tenir des réunions stratégiques en compagnie des partenaires concernés pour dégager un plan d'action pour les prochaines années de mise en œuvre du projet, notamment en matière de plaidoyer.



Les 30 et 31 mars 2010, l'équipe qui lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants a donné des formations auprès des agents de réservation de l'entreprise Canandes Tours, qui organise et vend des voyages à destination de l'Amérique latine.



À la fin du mois de mars 2010, le Bureau international des droits des enfants a fait paraître une toute nouvelle édition d'un guide portant sur le droit international humanitaire et le droit international des droits de la personne en lien avec les enfants touchés par les conflits armés. Le Bureau a entrepris cet ambitieux projet visant à publier une nouvelle mouture du matériel publié à l'origine en 2003 tout en élargissant sa portée et son contenu. Le Bureau est particulièrement fier de sa collaboration avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés dans l'élaboration de cet ouvrage, puisque la Représentante spéciale, Mme Radhika Coomaraswamy, signe la préface du guide. Grâce au soutien et à la confiance du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada et à la contribution d'une vingtaine d'experts et de réviseurs, le Bureau international des droits des enfants a été en mesure de réaliser une version de cet outil de référence, publié en anglais et français. Des versions arabes et espagnoles sont également en cours d'élaboration.

Le Bureau et vous...

Sans eux, le Bureau ne serait pas ce qu'il est. Voici quelques personnes indispensables au rayonnement du Bureau...

Madame le ministre Moushira Khattab

*Vice-Présidente du Conseil d'Administration,
Liaison avec les Nations Unies, Ministre de
la population et de la famille (Égypte)*



« L'IBCR contribue grandement, à travers des efforts globaux, à mettre en œuvre les droits de l'enfant, à l'aide d'au moins deux piliers : les Lignes directrices en matière de justice dans les affaires concernant les enfants victimes et témoins d'actes criminels adoptées par les Nations Unies et le programme des profils nationaux. Le Comité des droits de l'enfant recommande systématiquement à tous les États d'utiliser ces lignes directrices. Je suis fière de faire partie de l'équipe de l'IBCR et je ne ménagerai pas mes efforts pour l'aider à remplir sa mission. »

Marco Sotelo

*Chargé de programme, Prévention du tourisme
sexuel impliquant les enfants*



« Il est extrêmement important de briser le cycle infernal de l'exploitation sexuelle des enfants et de développer des actions coordonnées entre les pays d'origine et les destinations afin de faire en sorte que les abuseurs sexuels soient poursuivis. »

Anne-Marie Lévesque



« Mon stage auprès du Bureau international des droits des enfants fut sans aucun doute l'une des expériences les plus formatrices de mon parcours universitaire. Travailler au sein du programme de prévention du tourisme sexuel impliquant des enfants m'a permis d'acquérir et de mettre en pratique de nombreuses connaissances reliées au fonctionnement d'une ONG internationale et touchant entre autres à la recherche de partenaires financiers, à la création de projets sur le terrain, aux communications avec l'extérieur et à l'élaboration de formations. Je suis ainsi particulièrement fière d'avoir pu participer aux premières étapes de la création d'une campagne de sensibilisation destinée aux voyageurs canadiens et visant à prévenir le tourisme sexuel impliquant des enfants. Mon stage au Bureau, c'est aussi une expérience humaine enrichissante qui m'a permis de rencontrer des gens intéressants et de tisser de nouveaux liens. Ce fut pour moi l'occasion de confirmer mon désir de travailler dans le domaine des droits de la personne et d'en apprendre plus à ce sujet. »

Marie Bernier



« Mon stage de quatre mois au sein de l'IBCR fut extrêmement instructif. J'ai non seulement été témoin d'une campagne de sensibilisation, mais j'ai aussi eu la chance de participer à toutes les étapes du processus de création. J'ai pu constater combien des personnes peuvent soulever des montagnes, même lorsque les ressources sont rares, lorsqu'elles sont persuadées du bien-fondé de leur projet. Je remercie le Bureau pour cet enseignement et pour tous les autres que j'ai reçus au cours de mon stage. Je quitte le Bureau plus confiante, fière d'avoir pu contribuer à la mission du Bureau, mais surtout déterminée à continuer de travailler dans le domaine des droits des enfants. »

Les profils nationaux



Guillaume Landry
Directeur des programmes

Le programme de la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant

Objectif: Promouvoir les actions positives et porteuses d'espoir qui protègent et défendent les droits de l'enfant

L'élaboration des profils nationaux a débuté en 2003-2004. Ce programme a pour objectif de **synthétiser l'ensemble de l'information existante sur la situation des enfants dans les pays étudiés, de la bonifier, mais surtout de présenter les actions prises par les gouvernements et les sociétés civiles** en vue de la mise en œuvre de la **Convention dans une perspective régionale**. Le travail effectué par l'IBCR se distingue par l'analyse des informations et des données qui sont soumises aux décideurs et aux acteurs nationaux et régionaux afin de les encourager à agir en faveur des droits de l'enfant. Ce qui est mis de l'avant, ce sont les pratiques « prometteuses » en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant. **Bref, il s'agit de se concentrer sur ce qui « marche »!**

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord: Dépolitiser les droits de l'enfant et promouvoir le travail et l'expérience des ONG nationales...

Au cours des dernières décennies, une attention accrue a été portée depuis de nombreuses décennies aux réformes gouvernementales et politiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). L'importance des approches fondées sur les droits (*rights-based approach*) est davantage invoquée, et nombreux sont ceux qui ne contestent plus le rôle des ONG en matière de lutte contre la pauvreté, d'efficacité de l'aide au développement et de promotion et protection des droits de la personne et des droits de l'enfant.

Dans cette région, le rôle que jouent les organisations de la société civile dans la promotion des droits de l'enfant est aussi large que varié. En effet, les perspectives critiques et indépendantes des sociétés civiles en ce qui

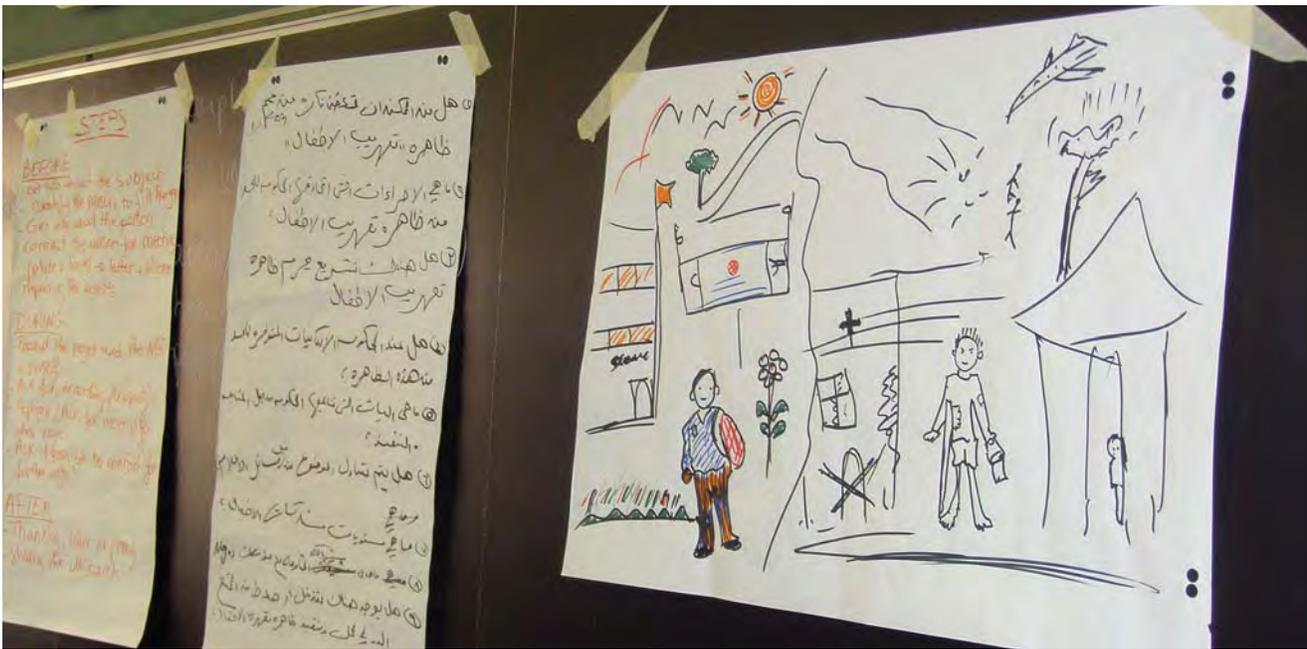
a trait au respect et à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) sont indispensables. Ces organisations jouent aussi un rôle essentiel dans la sensibilisation de la société à l'enfant comme être humain à part entière. Ils sont incontournables pour intégrer les droits de l'enfant dans les lois et dans la pratique.

Le projet MANARA « Le Phare » au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)

Appuyer la société civile pour faire des droits de l'enfant une réalité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord...

Fort de son expérience à la suite de la rédaction de plusieurs profils des pays, l'IBCR a voulu s'assurer de la pérennité de son travail. Par conséquent, il fallait transférer le savoir-faire acquis au cours des dernières années en matière de recherche sur les droits de l'enfant, et accroître la collaboration avec des organisations nationales situées dans les régions concernées, l'objectif premier étant de les inciter à produire de manière indépendante les profils nationaux et des analyses régionales détaillées. Ce travail de recherche et d'analyse devait engendrer un plaidoyer continu se nourrissant des résultats obtenus pour intervenir en faveur de la pleine mise en œuvre de la Convention dans leur pays et dans leur région.

Le Bureau est convaincu que les organisations de la société civile doivent jouer un rôle-clé dans la protection et dans la promotion des droits de la personne en général, et des droits de l'enfant en particulier, ceci non pas en aspirant à remplacer le gouvernement en place, mais plutôt en s'efforçant de lui rappeler ses obligations envers les enfants et les jeunes.



L'objectif général du projet vise donc à ce que des politiques nationales et régionales, des stratégies et des législations en accord avec la Convention relative aux droits de l'enfant soient effectivement développées et mises en œuvre dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Conformément à cette approche, l'IBCR travaille depuis septembre 2007 avec le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de l'ONG Save the Children Suède (SCS) ainsi que plus d'une dizaine d'organisations de la société civile nationales de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, dans le but de renforcer les capacités de ces dernières afin d'atteindre quatre objectifs :

1. la production d'analyses et de rapports sur les droits de l'enfant
2. la mise en réseau des acteurs impliqués dans le domaine
3. le plaidoyer en faveur des droits de l'enfant et l'intégration de la Convention relative aux droits de l'enfant
4. la programmation basée sur les droits de l'enfant au sein du travail des acteurs impliqués dans les questions de droits humains et de développement dans la région du MENA

Ce projet de trois ans et demi est soutenu par l'Agence suédoise de Développement international à une hauteur de 3.2 millions de dollars américains. L'année a débuté avec le premier atelier de formation des organisations partenaires à Amman (Jordanie) sur la méthodologie de recherche sur

les droits de l'enfant. L'approche participative a été fortement appréciée par les personnes ayant pris part à l'atelier. D'autres formations du genre ont été données par le Bureau au Yémen (décembre 2009), au Liban (janvier 2010) et au Maroc (janvier 2010). De plus, le Bureau a activement participé à l'atelier de formation sur la méthodologie de recherche des enfants pour les enfants à Casablanca au Maroc. Cette approche a été entièrement développée par Save the Children Suède et vise à recueillir des informations sur la vie quotidienne des enfants dans un pays donné pour établir des typologies. Ces catégories peuvent ensuite être utilisées pour identifier des abus existants envers les enfants ou un potentiel de vulnérabilité de ces derniers.

Afin de promouvoir le projet et d'inviter d'autres acteurs à y participer, le Bureau a pris part à l'atelier régional de la société civile organisé par le Conseil arabe pour l'enfance et le développement au Caire, du 22 au 25 février 2010.

De plus, le Bureau a continué à produire le bulletin d'informations pour la région MENA, un outil de référence et de mise à jour fort apprécié par l'ensemble des partenaires et par toutes les institutions et individus désireux de rester informés sur les activités et enjeux en lien avec les droits de l'enfant dans cette région.

Cette première année s'est clôturée par la tenue d'un atelier avec les partenaires pour dresser le bilan de la première année de mise en œuvre du projet avec ceux qui y contribuent depuis le début, et pour former les nouveaux partenaires sur la méthodologie des profils nationaux. Cette formation d'une semaine s'est tenue à Montréal dans les locaux du Bureau à la mi-mars 2010.

Les enfants touchés par les conflits armés

La contribution du Bureau: Rendre accessibles des normes internationales pour promouvoir leur application...

Au cours des dix dernières années on constate de nombreux développements en droit international (droit de la personne et droits humanitaires) visaient à protéger les droits des enfants dans les conflits armés. Toutefois, les praticiens, les acteurs et les gouvernements, ignorent souvent ces nouveaux instruments. Dans le contexte spécifique des conflits armés, il existe un potentiel pour un plus grand plaidoyer mais aussi une obligation de surveiller et de rapporter la situation des enfants qui y sont impliqués. Parce que le cadre juridique entourant la protection des enfants dans les conflits armés est souvent mal connu de la part des travailleurs eux-mêmes ils n'intègrent pas ces nouvelles lois, résolutions et politiques dans leur travail au quotidien pour veiller à ce que les enfants soient adéquatement protégés. Le partage d'informations permettrait aux différents acteurs concernés de maximiser leur capacité à absorber de nouveaux développements. Sur le terrain ceci pourrait se traduire par une plus grande protection des enfants. Pour ces raisons, l'IBCR concentre sa programmation sur la rédaction et la diffusion d'outils qui vulgarisent les normes et les lois internationales.

IBCR: Coordonateur du Forum canadien sur les enfants dans les conflits armés

Le Forum est un réseau regroupant les principaux acteurs de la société civile canadienne et a pour objectif de mieux promouvoir des stratégies et des politiques pour faire avancer, au Canada et dans le reste du monde, la cause des enfants dans les conflits armés. Le Bureau assume depuis septembre 2007 la coordination du Forum sur les enfants dans les conflits armés et co-préside les réunions du Forum en compagnie du représentant gouvernemental canadien. Ce rôle a pris fin en juillet 2009, mais le Bureau a depuis continué à appuyer le Forum et à faciliter l'organisation de campagnes et d'événements pour promouvoir les droits des enfants touchés par les conflits armés.

Notons que le Directeur des programmes du Bureau international des droits de l'enfant a été invité à participer à un événement convoqué par l'Initiative enfants soldats du Sénateur Roméo Dallaire à Gaborone (Botswana). La contribution du Bureau a été une présentation sur les

mécanismes existants permettant de retirer les enfants des groupes et des forces armés. Cet atelier exécutif conviait des participants de toute l'Afrique travaillant sur les enfants soldats et les forces de sécurité en Afrique australe.

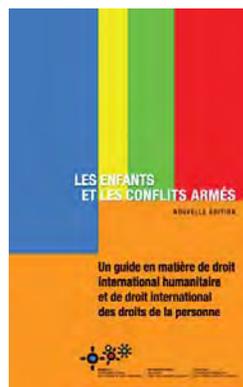
Mise à jour du livre de référence: Les enfants et les conflits armés. Un guide en matière de droit international humanitaire et de droit international de la personne.



« En dépit de ces nombreux développements récents, de nouveaux défis émergent dans le programme portant sur les enfants et les conflits armés. Ces derniers ont été recensés dans ce nouveau guide. [...] Il importe que des actions concertées soient menées afin de protéger les enfants et de leur fournir un environnement humain respectueux de leur dignité. Ce guide présente les normes et les principes qui garantissent les droits les plus fondamentaux des enfants dans les conflits armés. Je félicite le Bureau international des droits des enfants pour avoir préparé ce document d'une grande valeur ».

Madame Radhika Coomaraswamy

Sous-Secrétaire général – Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés



Depuis la première édition du Guide « *Children and Armed Conflict: A Guide to International Humanitarian and Human Rights Law* », publiée en 2003 par le Bureau dans le cadre d'un partenariat avec l'Unité sur les enfants et les conflits armés (un projet conjoint du Children's Legal Centre, un organisme caritatif indépendant, et du Human Rights Centre de l'Université d'Essex), de nombreuses initiatives ont élargi et renforcé la protection et la promotion des droits de l'enfant dans le contexte des conflits armés. Grâce à l'appui du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, l'IBCR a décidé de publier une nouvelle édition du guide, en développant son envergure et son contenu.

Ce nouveau guide contient :

- une cartographie détaillée du droit international humanitaire et du droit international des droits de la personne concernant les enfants dans les conflits armés
- une vulgarisation en termes simples des lois, des politiques et des résolutions parfois complexes qui ont un impact sur la situation des enfants dans les conflits armés
- des actions concrètes pouvant être entreprises par ceux qui travaillent à la protection des enfants sur le terrain

À qui s'adresse ce guide ?

La nouvelle édition de ce guide a été conçue pour être utilisée de différentes façons, selon les besoins du lecteur – il peut être lu de la première à la dernière page, et il peut aussi être utilisé comme outil de référence. Le Bureau a produit ce guide en ciblant particulièrement ceux qui œuvrent auprès des enfants touchés par les conflits armés. Les animateurs de formation, les responsables de l'élaboration des politiques, les représentants gouvernementaux, les chercheurs, les universitaires et les étudiants ont maintenant à leur disposition un guide actualisé et concis permettant de comprendre et d'appliquer le cadre normatif pertinent aux problématiques auxquelles ils font face.

Ce que les lecteurs et utilisateurs du guide nous ont dit :

“The Guide is extremely useful as it provides a comprehensive overview of current issues in the Children and Armed Conflict Agenda, including the legal framework, normative standards, new developments and helpful references. It is easy to navigate and can meet the needs of both experienced practitioners in the field as well as newcomers to the issues.”

— *Ms. Pernille Ironside, Child Protection Specialist in Emergencies Programme Division, UNICEF New York*

“I do indeed think the Guide will be very useful as a reference tool to all those working on issues of children in armed conflict. It takes a refreshingly wide spectrum approach which is too often overlooked—for example, the role of children as victims, witnesses and perpetrators, and the issue of child labour, are not frequently covered in such a guide. “

— *Ms. Carolyn Norris, Africa Program Manager, Coalition to Stop the Use of Child Soldiers*

“I think this guide is very useful because it is the first such publication that I know of that brings together information on all aspects of the issue of children on armed conflicts. This is well written guide that provides a one stop for practitioners to get accurate and current information on the various aspects of the issue.”

— *Ms. Zoé Dugal, Programme Manager at the Pearson Peacekeeping Centre*

Because of its review of all relevant international laws and standards

“I do think the guide is useful as it aims to reflect the whole legal framework that applies to children and armed conflict. The inclusion of IHL tends to be the problem in this regard.”

— *Ms. Rigmor Argren, Emergency Operational Advisor, Section for Humanitarian Support, International Programme at Save the Children Sweden*

“I found the guide very interesting and really useful for any stakeholder involved in child protection in general and mainly in child protection in emergencies. It's a wonderful “handbook” full of relevant interventions we need to better act and react in our daily tasks and duties.”

— *Mr. Ibrahima Diouf, Programme Officer, West Africa, Save the Children Sweden*

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales: la traite des enfants



Monsieur Camille Karbassi
Chargé de programme contre l'exploitation sexuelle
Projet contre la traite des enfants

Ce programme est sous le parapluie du programme contre l'exploitation sexuelle des enfants. Depuis le début de l'année 2000, l'IBCR a travaillé sur des questions reliées à la traite d'enfants au Canada et aussi à l'échelle internationale.

Grâce à l'appui des communautés religieuses du Québec et du Canada, l'IBCR a été en mesure de mettre de l'avant le phénomène de la traite des enfants qui se manifeste sous forme d'exploitation, qu'elle soit sexuelle ou économique. Aujourd'hui, les divers paliers gouvernementaux ont largement reconnu l'importance de cette violation des droits de l'enfant.

Nous avons accompli depuis :

- une étude pour le gouvernement de Québec sur le phénomène de la traite des enfants au Québec.
 - *Résultats*: la confection d'une trousse d'outils pour les policiers, les intervenants communautaires, les avocats et toute autre personne qui identifie un enfant dans une situation de traite. Cette trousse a été diffusée, entre autres, lors des premières journées sur les agressions sexuelles pour enquêteurs (JASE) de la Sûreté du Québec.
- un portrait de la traite des enfants au Canada pour le gouvernement canadien (Sécurité publique Canada).
 - *Résultats*: la réalisation de la première recherche holistique sur cette thématique qui a permis de déterminer que les acteurs ne faisaient pas encore suffisamment la différence entre les enfants et les adultes dans les cas de traite d'êtres humains.
- élaboration d'une formation pour les formateurs grâce au soutien de Condition féminine Canada.
 - *Résultats*: la mise en œuvre d'une formation de plusieurs dizaines d'intervenantes de première ligne afin de mieux les outiller dans l'identification des cas de traite d'enfants.

La formation : Une traduction des résultats de recherche et des connaissances acquises en une action concrète...

Au cours de l'année 2008-2009, l'IBCR a développé, avec l'appui du Programme de Promotion de la Femme de Condition féminine Canada, une formation sur la traite des enfants destinée aux intervenants communautaires travaillant auprès des jeunes à risque ou qui sont touchés ou impliqués dans la traite de personnes.



Cette formation a pour but d'identifier et d'échanger autour des problèmes liés au phénomène de la traite – sujet encore bien trop méconnu au Québec – afin de mettre en place des réseaux opérationnels d'aide aux enfants victimes de la traite.

Le Bureau a pu réunir des dizaines d'intervenants communautaires venus d'ONG québécoises diverses, qui vont désormais initier à leur tour d'autres intervenants susceptibles d'être confrontés au fléau de la traite. Il s'agit donc bien plus que d'une formation sur la traite : c'est une véritable formation de formateurs sur ce sujet si délicat.

Félicitations à Camille Karbassi pour son prix au 5^e Sommet Mondial de la Famille!



Le 4 décembre 2009, à l'occasion du 5^e Sommet Mondial de la Famille à Istanbul, l'Organisation Mondiale de la Famille (World Family Organization) a décerné à Camille Karbassi la distinction de « Success Story » pour la formation « La traite des filles, une forme de violence qui existe chez nous ». Félicitations, Camille, pour votre dévouement dans la réalisation de ce projet!

Une diffusion auprès des jeunes...

En reconnaissance à la **journée internationale de l'esclavage**, le Bureau international des droits des enfants a organisé une soirée de théâtre-forum-conférence. La soirée avait pour objectif de sensibiliser surtout les jeunes mais aussi toute personne intéressée par le phénomène de la traite des enfants. « Ados-radio », une émission de Radio-Canada pour les jeunes de 12 à 16 ans, a profité de l'événement pour présenter cet enjeu dans son émission pan-canadienne.

La soirée était centrée sur une intervention théâtrale: *Amour ou domination? L'histoire de Florence et Gabriel*, conçue et interprétée par l'équipe de **Mise au jeu**. La pièce retrace l'histoire de la jeune Florence entraînée par Gabriel hors de la ville. Petit à petit sous son emprise, elle doit trouver un moyen de se sortir de cette situation d'exploitation, évidemment malsaine et abusive...

Déjà, l'équipe du Bureau développe d'autres projets pour multiplier cette formation au niveau international.



Le tourisme sexuel impliquant les enfants



Maître Catherine Beaulieu
Consultante principale



Marco Antonio Sotelo
Chargé de programme contre le tourisme sexuel impliquant les enfants

Qu'est ce que le tourisme sexuel?

Le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) est l'exploitation sexuelle commerciale des enfants par une ou plusieurs personnes voyageant en dehors de leur province, de leur région géographique ou de leur pays. Les touristes sexuels peuvent être des ressortissants du même pays ou d'un pays étranger. Le tourisme sexuel entraîne souvent l'utilisation de services d'hébergement, de transport ou d'autres services touristiques qui facilitent le contact avec des enfants et permettent à l'agresseur de rester anonyme dans l'environnement et la population locale. Le TSIE consiste en un échange d'argent, de vêtements, de nourriture ou d'autres contreparties avec un enfant ou une tierce personne contre des relations sexuelles. Le TSIE se produit dans des lieux variés, allant de maisons closes dans des quartiers chauds aux plages, en passant par des hôtels cinq étoiles, dans des zones urbaines, rurales, ou côtières. Il peut se dérouler sur une durée de temps, par exemple, dans le cas d'une longue période de « préparation » durant laquelle l'agresseur se lie d'amitié avec un enfant vulnérable et gagne sa confiance avant de l'exploiter sexuellement. Dans d'autres cas, le touriste sexuel achète des services sexuels directement auprès d'une tierce personne qui maintient l'enfant dans une position d'exploitation et le met à la disposition du touriste.

Objectifs

L'objectif du programme est de prévenir et de lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants par des canadiens à l'étranger, et plus spécifiquement de :

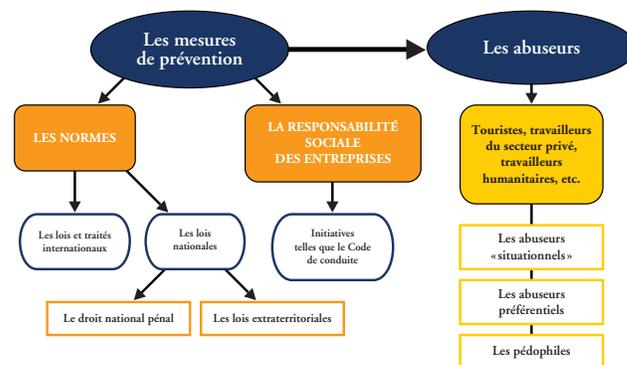
Objectif 1 : sensibiliser l'industrie du tourisme au Canada au problème du tourisme sexuel impliquant des enfants, en adaptant au contexte canadien des initiatives ayant connu un succès dans d'autres régions du monde. Il s'agit d'effectuer un réseautage et d'établir des contacts pour assurer la participation d'acteurs-clé à ce travail.

Objectif 2 : faire en sorte qu'IBCR devienne un acteur-clé au Canada dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants et qu'il acquiert une renommée internationale pour son travail dans ce domaine.

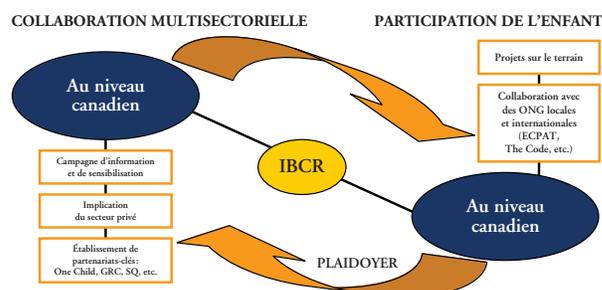
Objectif 3 : promouvoir l'incorporation de la protection de l'enfant comme critère de responsabilité sociale des entreprises au Canada

Objectif 4 : développer des alliances avec des instituts du tourisme au Québec et au Canada.

Le phénomène du tourisme sexuel impliquant des enfants : une approche pour agir



L'action de l'IBCR



Le Bureau international des droits des enfants: Pionnier en matière de lutte contre le tourisme sexuel impliquant les enfants...

Le Bureau a initié le premier Forum québécois sur « La protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le voyage et le tourisme », co-organisée avec Thomas Cook et Voyages SkyLink. L'évènement s'est déroulé dans les bureaux de Tours Chanteclerc, à Montréal (Canada).

Le Forum coordonné et présenté avec succès par Marco Sotelo, chargé du programme de *Lutte contre le tourisme sexuel (impliquant les enfants)* (TSIE), et Me Catherine Beaulieu, consultante sénior du Bureau, s'est avéré une réussite. Le Bureau a pu compter sur les contributions de porte-paroles clef. Nous avons notamment eu le privilège d'intégrer les présentations des experts M. Claude Levac, Directeur des relations internationales et du protocole à la Sûreté du Québec, M^e Carmen Rioux, Directrice des poursuites criminelles et pénales et Mme Camelia Tepelus, la Secrétaire de « The Code of Conduct », sur le processus de mise en œuvre du Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le voyage et le tourisme.

Cet événement a été spécialement conçu pour établir une collaboration avec divers représentants du secteur privé du tourisme au Québec, autant qu'avec les organisations canadiennes gouvernementales et non gouvernementales. L'objectif premier de ce forum était de sensibiliser l'industrie du tourisme à l'ampleur du TSIE ainsi qu'à ses implications et conséquences légales. Le Forum a aussi servi de plate-forme pour l'échange de bonnes pratiques.

Un groupe de travail issu du secteur du tourisme et du voyage mène une action pour sensibiliser les québécois aux lois extraterritoriales...

Les participants du Forum, dont Vacances Tour Mont Royal, Voyages Incursion, Jolivac, Thomas Cook, Canandes International Tours, Sunwing, Tours Chanteclerc et SkyLink Voyages, se sont tous dits interpellés par cette cause et ajouteront progressivement la bannière à leurs instruments de communication (courriel électronique, contrats, itinéraire, site Web, etc.) afin de la disséminer le plus possible.



M^{me} Colette Girard de l'agence Jolivac, explique son engagement dans la campagne : « Lors du forum, mes collègues et moi avons appris à notre plus grande surprise que les hommes qui ont des relations sexuelles avec des enfants ou des adolescents lors de leurs voyages sont majoritairement des “Monsieur Tout-le-monde”, qui croient agir en toute impunité dans un pays autre que le leur. **Si nous pouvons contribuer à en dissuader quelques-uns de passer à l'acte, nous aurons réussi à protéger des enfants.** »



Les enfants victimes et témoins d'actes criminels

Contexte

Des millions d'enfants à travers le monde subissent des traumatismes liés à la criminalité et à l'abus de pouvoir. Les droits de ces enfants n'ont pas été adéquatement reconnus, et ceux-ci risquent de souffrir d'autres préjudices dans le processus de justice. Les enfants sont vulnérables et requièrent une protection particulière en raison de leur âge, de leur degré de maturité et de leurs besoins individuels particuliers. Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables et risquent de faire l'objet de discrimination à toutes les étapes du système de justice. De plus, les enfants victimes et témoins risquent de souffrir d'autres préjudices s'ils sont considérés à tort comme délinquants. Un meilleur soutien aux enfants victimes et témoins d'actes criminels peut amener les enfants et leurs familles à divulguer des cas de victimisation et à mieux participer au processus de justice.

C'est dans ce contexte, et plus particulièrement en réponse au besoin d'assistance exprimé par les gouvernements et les professionnels œuvrant dans ce domaine, que l'IBCR a mis sur pied son programme sur les enfants victimes et témoins d'actes criminels. Dès la fin des années 1990, le Bureau a entamé des recherches sur les normes et standards déjà en place, dont la *Convention relative aux droits de l'enfant* qui vise à assurer la reconnaissance effective des droits des enfants et la *Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir* qui contient des principes accordant aux victimes le droit à l'information, à la participation, à la protection, à la réparation et à l'assistance. Les recherches ont également porté sur les bonnes pratiques développées dans ce domaine en prenant en considération la diversité des systèmes et traditions juridiques.

Considérant que la criminalité est de plus en plus transnationale et qu'il est nécessaire d'assurer aux enfants victimes et témoins d'actes criminels une protection équivalente dans tous les pays, le Bureau a élaboré un ensemble de lignes directrices offrant un cadre afin d'aider et de guider dans leur pratique quotidienne les professionnels et autres intervenants qui travaillent avec des enfants victimes et témoins ainsi que d'aider à l'élaboration, la révision et l'application des lois, des procédures niveau nationale dans ce domaine.

Peu après la finalisation des Lignes directrices en 2003, déterminé à voir celles-ci mises en application sur le terrain et soucieux de sensibiliser les décideurs à la situation des enfants victimes et témoins d'actes criminels à travers le monde, l'IBCR a décidé de faire pression sur les États en vue de l'adoption des Lignes directrices par les Nations Unies. Le 22 juillet 2005, le Conseil Économique et Social des Nations Unies adoptait les « Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels » (résolution ECOSOC 2005/20), tout en reconnaissant officiellement la contribution de l'IBCR aux travaux préparatoires.

Pour faire connaître les Lignes directrices auprès des enfants et ainsi les informer de leurs droits et de la façon de se protéger, l'IBCR et ses partenaires, en l'occurrence l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD), l'UNICEF et le Centre de recherche INNOCENTI, ont préparé une version pour enfants des Lignes directrices. Cette version rédigée dans un langage adapté aux enfants a été publiée simultanément en anglais, arabe, chinois, français, russe et espagnol, tant sous format électronique (CD-ROM) que sous forme de feuillet couleur.

2009-2010

Cette année, l'IBCR a collaboré à la finalisation du Guide de mise en œuvre des Lignes directrices pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels. L'Organisation des Nations Unies contre les drogues et le crime (ONUDD), l'UNICEF et l'IBCR continuent à parachever les modules de formation interactifs pour les intervenants auprès des enfants victimes et témoins d'actes criminels. Pour la prochaine année, le Bureau envisage de travailler au développement de projets pour les enfants victimes et témoins avec des organisations de terrain présentes dans d'autres parties du monde.

Ressources et dépenses



Luc Ouimet
Directeur administratif, MBA

États financiers 2009-2010

Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2009-2010 a été de 904,525 \$ CAD. Le surplus des revenus sur les dépenses au 31 mars 2010 s'élevait à 71,726 \$ CAD.

Revenus

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

Pour la période 2009-2010, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (32,7%), aux contributions en services (22,4%), aux contributions gouvernementales (21,7%) et aux contributions d'organisations internationales (23,2%), totalisant des revenus de 904,525 \$ CAD.



Dépenses

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

Les dépenses relatives à la gouvernance et à l'administration se sont élevées à 58,661 \$ CAD tandis que des ressources de 774,138 \$ CAD ont été consacrées au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à 832,799 \$ CAD.



Sœur Sheila Sullivan, cnd, Trésorière

Vérificateur:
Rocheleau Labranche et Associés
comptables agréés

Note: Les états financiers et le rapport du vérificateur sont disponibles au Bureau international des droits des enfants.

Remerciements

Le travail du Bureau international des droits des enfants a été rendu possible grâce à la généreuse contribution des donateurs et partenaires suivants :

- Association des femmes autochtones du Canada
- Bouée Régionale
- Caisse de dépôt et de placement du Québec
- Canadian Peacebuilding Coordinating Committee
- Centraide
- Centres jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- Centre international pour la prévention de la criminalité
- Coalition Canadienne des Droits des Enfants
- DynaCharge Laser Inc.
- Filles de la Charité du Sacré-Cœur-de-Jésus
- Filles de la Croix
- Filles de la Sagesse du Canada
- Fondation pour la Pédiatrie Sociale
- Fonds de résistance sociale CSQ
- Forum sur les Enfants dans les Conflits Armés, Canada
- Gendarmerie Royale du Canada
- Gouvernement de la Suède – Ministère des Affaires étrangères
- Gouvernement du Canada – Agence canadienne de développement international
- Gouvernement du Canada- Ministère de la condition féminine
- Gouvernement du Canada- Ministère de la Santé Canada
- Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada (section Québec)
- Gouvernement du Canada – Agence des services frontaliers du Canada
- Gouvernement du Canada – Ministère de la Justice
- Gouvernement du Canada – Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International
- Gouvernement du Canada – Citoyenneté et Immigration Canada
- Gouvernement du Québec – Ministère de la Justice
- Gouvernement du Québec – Ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles
- Gouvernement du Québec – Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Gouvernement du Québec – Ministère de la Sécurité publique
- Grey Sisters of the Immaculate Conception
- Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
- Institut Jeanne d’Arc
- Les Œuvres Le Royer
- Missionnaires Oblates de Saint-Boniface
- National Council for Childhood and Motherhood – Égypte
- Oblates Franciscaines de St-Joseph
- Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
- Organisation internationale de la Francophonie
- Patrimoine Canada
- Petites Franciscaines de Marie
- Petites Sœurs de Sainte-Famille
- Plan Canada
- Plan International – Canada
- Proulx Publicité
- Save the Children - Suède
- Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé
- Servantes du Saint-Cœur de Marie
- Service de Police de la Ville de Montréal
- Sisters of Charity of the Immaculate Conception
- Société du Sacré-Cœur
- Sœurs Auxiliatrices
- Sœurs de la Charité
- Sœurs de la Charité de Saint-Louis,
- Sœurs de la Congrégation Notre-Dame
- Sœurs de la Miséricorde
- Sœurs de la Présentation
- Sœurs de la Présentation de Marie
- Sœurs de la Providence
- Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice
- Sœurs de Notre-Dame des Missions
- Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
- Sœurs de Sainte-Croix
- Sœurs de Saint-François d’Assise
- Sœurs de Saint-Joseph
- Sœurs de Ste-Anne
- Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
- Sœurs du Bon Pasteur
- Sœurs Franciscaines
- Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph
- Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges
- Sœurs Ursulines
- Sûreté du Québec
- UQAM
- UNICEF Canada
- UNICEF Québec
- Vision Mondiale Canada
- Via Rail Canada
- War Child Canada

Le Bureau international des droits des enfants a la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui lui offrent gracieusement leurs services. Grâce à eux et une organisation simple et efficace, le Bureau est en mesure de réduire au minimum ses coûts administratifs. Merci tout particulièrement aux personnes qui ont accepté d’être rencontrées dans le cadre des entrevues, de participer aux groupes de discussion ou de nous envoyer leurs commentaires écrits en lien avec l’un ou l’autre des projets.